

C'est quoi, ce chantier avenue de la République ?

LA VILLE DE PARIS PORTE UNE POLITIQUE DES DÉPLACEMENTS QUI PERMET UN PARTAGE PLUS ÉQUILIBRÉ DE L'ESPACE PUBLIC ET UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'ENVIRONNEMENT. LA VILLE DE PARIS RÉALISE LES TRAVAUX DE PÉRENNISATION DE LA PISTE PROVISOIRE ACTUELLEMENT EN PLACE SUR L'AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE. CETTE PISTE PARTICIPE DU DÉVELOPPEMENT D'UNE INFRASTRUCTURE CYCLABLE SÉCURISÉE À L'ÉCHELLE DE PARIS FACILITANT LES DÉPLACEMENTS À VÉLO.

Quoi ?

Création de deux pistes cyclables unidirectionnelles de chaque côté de la chaussée.

Où ?

L'aménagement cyclable est réalisé entre la place de la République et le boulevard Ménilmontant.

Le deuxième tronçon des travaux va démarrer entre le boulevard Richard Lenoir et l'avenue Parmentier.

Quand ?

À partir du 12 juillet jusqu'à l'été 2022.

Le premier tronçon, entre la place de la République et le boulevard Richard Lenoir, a été réalisé entre le 12 juillet et le 2 octobre 2021.

Le deuxième tronçon, entre le boulevard Richard Lenoir et l'avenue Parmentier est prévu du 4 octobre 2021 à janvier 2022.

Pendant les travaux :

Circulation à sens unique sur l'avenue de la République sur le tronçon en travaux depuis la place de la République vers le boulevard Ménilmontant. Une déviation pour rejoindre la place de la République est mise en place par la rue du Chemin Vert et le boulevard Voltaire.

Durant les travaux, un double-sens cyclable est mis en place.

Durant les travaux, la circulation des piétons et les accès aux garages privés sont maintenus et protégés en permanence.

L'aménagement cyclable de l'avenue de la République

▲ L'aménagement cyclable de l'avenue de la République consiste en une piste unidirectionnelle de chaque côté de la chaussée.

▲ La longueur totale de l'avenue de la République qui sera entièrement équipée de la nouvelle piste cyclable est de 1,7 km. Cette configuration permet une séparation claire entre piétons, cyclistes, et véhicules motorisés. Les traversées piétonnes bénéficient par ailleurs d'un aménagement permettant de les faciliter.



▲ La circulation automobile se fait sur une file dans chaque sens.

▲ Le stationnement est réduit mais reste possible ponctuellement d'un côté ou de l'autre de l'avenue. Afin d'améliorer la visibilité des piétons en amont des carrefours, certaines places de stationnement sont transformées en stationnement deux-roues.



▲ La largeur piétonne des trottoirs reste inchangée.

▲ Les pieds d'arbres sont végétalisés avec la création de jardinières et de pieds d'arbres enherbés

Quelles conséquences pour moi pendant les travaux ?

L'accès aux commerces est maintenu pendant les travaux

Circulation

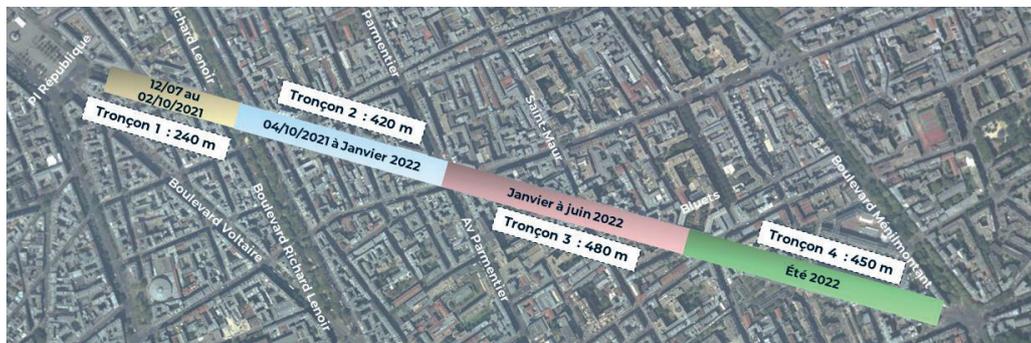
⚠ Le plan de circulation du quartier est modifié à chaque changement de phase du chantier.

⚠ les riverains et les commerçants sont informés et ces changements seront également consultables sur paris.fr.

Livraison des commerces

⚠ Les livraisons restent assurées durant toute la durée des travaux. Pour permettre aux commerçants de continuer à être livrés pendant cette période, des zones de livraisons provisoires dédiées sont aménagées à proximité des commerces, généralement en tête de tronçon lorsque la circulation y est fermée.

Les différentes étapes



⚠ Tronçon 1 : Place de la République au boulevard Richard Lenoir : du 12 juillet au 2 octobre 2021

⚠ Tronçon 2 : Boulevard Richard Lenoir à l'avenue Parmentier : du 4 octobre 2021 à janvier 2022

⚠ Tronçon 3 : Avenue Parmentier à rue des Bluets : fin janvier à juin 2022

⚠ Tronçon 4 : Rue des Bluets au boulevard Ménilmontant : été 2022

Les chantiers au jour le jour

⚠ 2^{ème} tronçon à partir du 4 octobre entre le boulevard Richard Lenoir et l'avenue Parmentier avec mise à sens unique de l'avenue de la République depuis la Place de la République vers le boulevard de Ménilmontant et mise en double-sens cy-clable.

⚠ Itinéraire de déviation : il faut emprunter l'avenue Parmentier, la rue du Chemin Vert et le boulevard Voltaire pour rejoindre la Place de la République.

⚠ Fermeture du débouché de la rue de la Folie Méricourt (du côté des numéros impairs de l'avenue) et de la rue de Nemours (des deux côtés de l'avenue).

⚠ L'accès des véhicules de secours, de livraisons et des riverains sera assuré.

⚠ Maintien et protection en permanence de la circulation des piétons.

⚠ L'impact sur les commerces sera limité et les livraisons seront maintenues dans des zones aménagées à cet effet.

⚠ Durant les travaux, la circulation des piétons et les accès aux garages privés sont maintenus et protégés en permanence.

Contacts

MAÎTRE D'OUVRAGE

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
MISSION VELO

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD EST
39, QUAI DE SEINE, PARIS 19^E
TÉL. 01 53 39 69 00

ENTREPRISES

COLAS / AXIMUM / EIFFAGE ENERGIE / EVESA / CIELIS /
TERIDEAL / IDVERDE

CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ AVEC L'AIDE DE :



**Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.
MERCİ POUR VOTRE PATIENCE.**

 **PARIS**
SE TRANSFORME

